

## Annexe 2

### Les Laboratoires d'excellence et les Initiatives d'excellence en formations innovantes de l'IDEX Toulouse

Dix-sept projets de Laboratoires d'excellence (dont 10 en réseau) et six projets d'IDEFI (dont 3 nationaux) incluant l'Université de Toulouse ont été sélectionnés. L'Université de Toulouse(UT) portera et pilotera les 3 IDEFI et les sept LABEX présents sur le site.

La présente section présente les modalités d'insertion de ces LABEXLABEX et des IDEFI dans le programme. Elle comporte quatre parties :

- Partie 1 : Politique de recherche et de formation, et de gouvernance
- Partie 2 : Engagements des partenaires
- Partie 3 : Eléments relatifs à chacun des LABEXLABEX et IDEFI
- Partie 4 : Obligations relatives à la publication des travaux

#### Partie 1. Politique de recherche et de formation, et de gouvernance

##### *L'intégration des LABEX et des IDEFI à la politique scientifique de site*

Le périmètre de l'Université de Toulouse recouvre :

- 7 LABEX toulousains : SMS/SSW, IAM-TSE, IAST, NEXT, TULIP, TOUCAN et CIMI.
- 3 IDEFI pilotés par le site : DEFI DIVERSITES, FORMADIME et FREDD.

Ces LABEX et IDEFI s'intègrent dans la politique scientifique de l'IDEX en répondant tout particulièrement à plusieurs de ses objectifs :

- le développement de l'activité de recherche pour la porter à son meilleur niveau et le développement de formations inter-disciplinaires et inter-établissements ;
- l'attractivité vis-à-vis des talents scientifiques et l'attractivité des formations universitaires grâce notamment à des parcours innovants ;
- le soutien aux synergies formation / recherche / innovation.

Les LABEX joueront évidemment un rôle clé sur le développement de la recherche à haut niveau sur le site, à travers leur programme et l'effet d'entraînement qu'ils apporteront au sein des pôles de compétences auxquels ils se rattachent (cf. annexe 5). De plus, plusieurs LABEX ont prévu des actions tournées vers l'accueil de professeurs invités, répondant directement à l'objectif d'attractivité des talents sur le site régional. Enfin, par leur présence active au sein des Actions Thématiques Stratégiques, les LABEX et les IDEFI participeront à l'objectif de synergie entre la recherche, la formation et l'innovation sur quatre thématiques phares de la région.

De leur côté les IDEFI s'intègrent pleinement dans les objectifs de l'IDEX, à travers les IDEFI FREDD et DEFI DIVERSITES, qui concourent toutes les deux, par des moyens différents, à accroître l'attractivité des formations universitaires. L'IDEFI DEFI DIVERSITES répond également à l'objectif de renforcement des formations et des actions interdisciplinaires par le développement de compétences transversales nouvelles à côté du socle scientifique en réponse aux attentes du monde socio-économique demandeur de nouveaux profils.

**L'animation scientifique du site de l'Université de Toulouse s'organiserà autour de 6 Pôles de Compétences thématiques :** « Sciences Economiques et sociales », « Patrimoine, Apprentissage, Création, Société » (PACS), « Sciences de la Matière », « Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénierie » (MST2I), « Univers, Planète, Environnement, Espace » et « Sciences de la vie ». **Les LABEX et les IDEFI sont compris comme des pierres angulaires des Pôles de Compétences dans lesquels ils seront intégrés, tant en termes de structuration que d'animation de la vie scientifique de site.**

Le LABEX IAM TSE et le projet IDEFI FREDD sont intégrés dans le pôle de compétences « Sciences Economiques ».

Le LABEX IAST, si il est centré sur les disciplines des Sciences Economiques et Sociales a une vocation transverse d'échange entre disciplines, notamment dans les domaines du Pôle de compétence PACS en Sciences Humaines et Sociales et Arts, Lettres et Langues.

Le LABEX SMS (Structuration des Mondes Sociaux) jouera un rôle fort de structuration du champ d'activité en recherche du pôle PACS. Le projet IDEFI FORMADIME dédié à l'innovation en matière de formation aux métiers de l'éducation et de l'enseignement à distance sera quant à lui un facteur d'animation de ce Pôle sur le volet formation.

Le LABEX NEXT, centré sur le pôle de compétence « Sciences de la matière » a pour socle la physique. Mais, son programme concerne également une partie des activités relevant de la chimie et lui permettra ainsi de jouer un rôle transversal sur ce Pôle.

Le LABEX CIMI a vocation à jouer un rôle très structurant pour le domaine des mathématiques et de l'informatique qui constitue l'un des deux principaux domaines du pôle de compétences MST2I.

Les deux LABEX TULIP (axé sur le domaine de la biologie intégrative) et TOUCAN (qui réunit les spécialistes du cancer fédérés de longue date autour du RTRS RITC) vont structurer partiellement l'activité du pôle de compétence « Sciences de la vie et de la santé », qui est assez fortement dispersé avec une quarantaine de laboratoires académiques (environ le tiers des laboratoires du site).

Au-delà, la volonté commune du site est de s'appuyer sur les réussites démontrées de ses équipes de recherche et de ses équipes pédagogiques pour diffuser les bonnes pratiques, avec les adaptations nécessaires, à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du site. Cette volonté s'appuiera particulièrement sur les évaluations

externes, qui seront fournies dans les formes prévues par l'ANR, des LABEX et des IDEFI présents sur le site pour construire de véritables « retours d'expériences ». Ceux-ci seront largement diffusés sur le site et serviront à la politique d'incitation que mettra en place l'UT via les appels à projets à venir.

#### *La gouvernance des LABEX et des IDEFI au niveau de l'IDEX*

**En termes de gouvernance, les LABEX et les IDEFI seront suivis respectivement par les Directeurs de la Recherche et de la Formation de l'Université de Toulouse.**

Pour les LABEX, comme pour les IDEFI, le Directeur de la Recherche et le Directeur de la Formation organiseront une rencontre annuelle avec les porteurs de projets. Cette rencontre sera l'occasion d'envisager les interactions et les articulations éventuelles entre les programmes de l'Université de Toulouse et les axes de développement des LABEX et IDEFI. Elle permettra également de réaliser une synthèse des actions menées et une analyse de leur contribution à l'atteinte des objectifs de l'IDEX (notamment à la réalisation des indicateurs cibles présentés à l'annexe 4).

Le programme Actions Thématiques Stratégiques de l'IDEX sera également l'occasion de mettre en cohérence l'activité des LABEX et IDEFI sur quatre sujets structurants pour la recherche et l'économie en région :

- « Aéronautique, espace et systèmes embarqués », avec le LABEX en réseau OCEVU
- « Recherche pluridisciplinaire et technologies innovantes pour un traitement novateur du Cancer », avec les LABEX TOUCAN et IRON
- « Systèmes de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement pour l'alimentation humaine et animale, les fibres et les carburants », avec les LABEX TULIP SOLSTICE et CEBA,
- « Patrimoine », avec les LABEX SMS, IAST et IAM TSE.

Pour chacune de ces actions, un comité de programmation sera mis en place rassemblant les principaux acteurs en région (établissements, organismes, collectivités territoriales, pôles de compétitivité). Il permettra de construire une feuille de route partagée.

## Partie 2. Engagement des Etablissements partenaires

Les Etablissements et organismes partenaires de l'IDEX s'engagent à maintenir globalement les personnels permanents exprimés en ETPT impliqués dans les laboratoires d'excellence de l'Initiative d'excellence et IDEFI, sous réserve du maintien des moyens votés en loi de finances.

Les modalités d'inscription de l'engagement de chaque Etablissement partenaire font l'objet d'une réflexion concertée avec l'Etat, afin d'aboutir à une méthodologie unifiée de définition de ces engagements. En tout état de cause, l'ensemble des engagements devront être formalisés avant avril 2013.

### Etablissements partenaires

Etablissement	Nom de la personne habilitée	Prénom	Signature
Université de Toulouse I Capitole	Sire	Bruno	
Université de Toulouse II Le Mirail	Minovez	Jean Michel	
Université de Toulouse III Paul Sabatier	Monthubert	Bertrand	
Institut National Polytechnique de Toulouse	Simonin	Olivier	
Institut National des Sciences Appliquées	Marquis	Didier	
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace	Fourure	Olivier	

### Organismes Partenaires

Etablissement	Nom de la personne habilitée	Prénom	Signature
CNRS	Fuchs	Alain	
INRA	Houllier	François	
Inserm	Syrota	André	
IRD	Laurent	Michel	

Autres établissements partenaires des LABEX

Etablissement	Nom de la personne habilitée	Prénom	Signature
ENFA	Bascle	Michel	
IEP	Raimbault	Philippe	
EMAC	Schmitt	Alain	

**Partie 3. Eléments relatifs à chacun des LABEX et IDEFI**

Cette partie compile l'ensemble des éléments propres à chaque LABEX.

Elle est jointe à la présente annexe sous forme de CD protégé dont une copie est remise au porteur qui comprend, pour chaque LABEX :

- Le projet scientifique actualisé afin de prendre en compte le montant réel de l'aide accordée et les recommandations du Premier ministre (document dit « delta ») ;
- L'annexe financière revue en conséquence ;
- L'annexe « impact socio-économique ».

Ces éléments font partie intégrante de la convention.

**Partie 4. Obligations relatives à la publication des travaux issus des projets de Laboratoires d'Excellence (LABEX) et d'Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI)**

**Pour les LABEX :**

Sauf opposition écrite et préalable de l'Etablissement coordinateur, le MESR, le CGI et l'ANR pourront communiquer sur les objectifs généraux du projet, ses enjeux et ses résultats.

L'Etablissement coordinateur s'engage à participer aux opérations de communication, notamment aux colloques en cours de programme et en fin de programme, organisées par l'ANR, liées à l'action « *Laboratoires d'excellence* ».

L'Etablissement coordinateur s'engage également à participer aux opérations de valorisation des Investissements d'avenir à la demande du MESR ou des représentants de l'Etat.

Les Unités partenaires s'engagent à mentionner le soutien apporté par l'ANR au titre du programme « Investissements d'avenir », en indiquant le numéro de la Convention attributive d'aide « Initiatives d'excellence » ainsi que le numéro de référence ANR du LABEX dans leurs propres actions de communication sur le Projet, ses résultats et ses publications scientifiques. Par exemple : « Ce travail portant la référence ANR-11-LABX-00xy a bénéficié

d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence n° ANR-11-IDEX-0002».

Les supports de communication orale, les communications par voie d'affiche, les sites internet doivent également afficher le logo « Investissements d'avenir ».

**Pour les IDEFI :**

Sauf opposition écrite et préalable de l'Etablissement coordinateur, le MESR, le CGI et l'ANR pourront communiquer sur les objectifs généraux du projet, ses enjeux et ses résultats.

L'Etablissement coordinateur s'engage à participer aux opérations de communication, notamment aux colloques en cours de programme et en fin de programme, organisées par l'ANR, liées à l'action « Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes ».

L'Etablissement coordinateur s'engage également à participer aux opérations de valorisation des Investissements d'avenir à la demande du MESR ou des représentants de l'Etat.

Les Etablissements partenaires s'engagent à mentionner le soutien apporté par l'ANR au titre du programme « Investissements d'avenir », en indiquant le numéro de la Convention attributive d'aide « Initiatives d'excellence » ainsi que le numéro de référence ANR de l'IDEFI dans leurs propres actions de communication sur le projet, ses résultats et ses publications scientifiques. Par exemple : « Ce travail portant la référence ANR-11-IDFI-00xy a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence n° ANR-11-IDEX-0002.

Les supports de communication orale, les communications par voie d'affiche, les sites internet doivent également afficher le logo « Investissements d'avenir ».

IDEX	LABEX 1		LABEX 2		IDEFI	
	Nom	référence	Nom	référence	Nom	référence
UNITI ANR-11-IDEX- 0002	IAST	ANR-10-LABX-0029	CIMI	ANR-11-LABX-0040	DEFI DIVERSITES	ANR-11-IDFI-0012
	NEXT	ANR-10-LABX-0037	IAM TSE	ANR-11-LABX-0052	FREDD	ANR-11-IDFI-0020
	TULIP	ANR-10-LABX-0041	SMS / SSW	ANR-11-LABX-0066	FORMADIME	ANR-11-IDFI-0019
			TOUCAN	ANR-11-LABX-0068		